



N° 4

Objet : Communication sur les décisions prises dans le cadre des délégations confiées au Président du Syndicat Mixte

Le 16 Juin 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à la mairie de Tosse, sous la présidence de M. Jean-Luc DELPUECH, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Pour le Département des Landes

- M. Jean-Luc DELPUECH
- Mme Sylvie BERGEROO
- M. Cyril GAYSSOT

Pour la commune de Saint-Vincent-de-Tyrosse

- M. Régis DUBUS

Pour la commune de Tosse

- M. Jean-Claude DAULOUEDE
- M. Philippe MORICHERE

Avaient donné procuration :

- Mme Rachel DURQUETY à M. Cyril GAYSSOT
- M. Régis GELEZ à M. Régis DUBUS

Etaient excusés :

- Mme Sandra TOLLIS
- M. Jean-Marc LESPADE
- Mme Sylvie PEDUCASSE

Etaient également présents :

- Pour le Conseil départemental :
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

de prendre acte de la communication du Président du Syndicat Mixte relative à la décision prise dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées, comme suit :

- **Marché de travaux relatif à des prestations de maçonnerie dans le cadre du remplacement de la cuve de stockage à fioul de l'usine LEDA à TOSSE, selon les conditions suivantes :**

- **Attributaire :** SEFTI – 15 Boulevard Jean Jaurès – 64100 BAYONNE
- **Nature des prestations confiées :** réalisation de travaux de maçonnerie comprenant notamment la démolition du muret et de la dalle béton existante ainsi que la réalisation de nouvelles fondations dans le cadre du remplacement de la cuve de stockage à fioul de l'usine LEDA sise à Tosse
- **Prix :** 5 477.09 € HT
- Décision du Président en date du 11 Avril 2023

Le Président du Syndicat Mixte,

Jean-Luc DELPUECH